

La Ville de Villeneuve-lès-Avignon met en place sa toute première newsletter

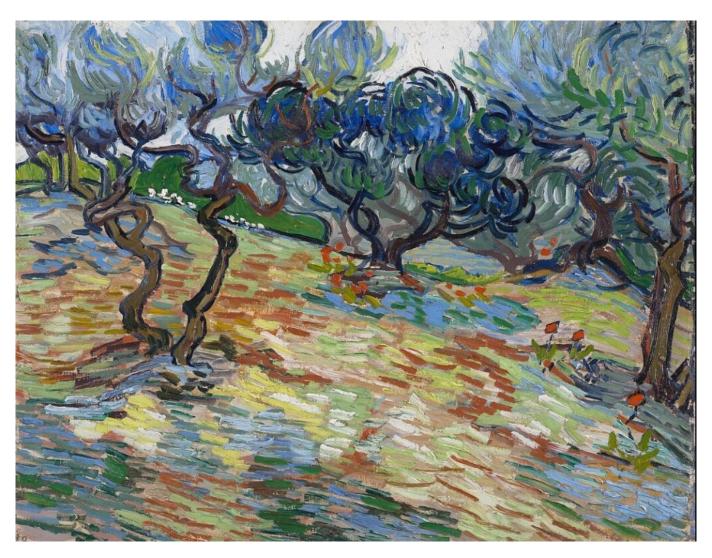


<u>La commune de Villeneuve-lès-Avignon</u> a envoyé ce lundi 22 avril sa toute première newsletter de son histoire. Cette lettre d'information regroupera les dernières actualités, manifestations et actions tenues par la ville.

Pour cette première édition, la commune gardoise de plus de 11 000 habitants a choisi d'axer son choix éditorial vers la thématique culturelle avec l'agenda des prochains rendez-vous qui se dérouleront sur la commune.



(Vidéo) Les actualités de Saint-Rémy-de-Provence



Inauguration de la centrale photovoltaïque lundi 16 octobre

Les Saint-Rémois sont chaleureusement invités à l'inauguration de la centrale solaire photovoltaïque de Saint-Rémy-de-Provence au chemin des Méjades (sur le site de l'ancienne décharge municipale), le lundi 16 octobre 2023 à 17h, suivie du verre de l'amitié à 18h salle de la Gare (place du Général-de-Gaulle).



<u>Ce nouvel équipement</u>, achevé à l'été 2022, construit et exploité par <u>Provence Éco Énergie</u> et <u>Corfu Solaire</u>, filiale du groupe <u>Terre et Lac</u>. Avec 12 500 panneaux photovoltaïques, la centrale produit en un an environ 6 500 MWh par an, soit la consommation d'environ 1 380 foyers, et permet d'éviter l'émission de 4 841 tonnes de CO2. Les habitants de Saint-Rémy avaient eu la possibilité d'investir dans ce projet de développement durable par le biais d'un <u>financement participatif</u>.

Budget participatif, déposez votre projet

La ville de Saint-Rémy-de-Provence lance la 3e édition de son budget participatif. Du 13 octobre au 3 décembre 2023, les Saint-Rémois pourront déposer de nouveaux projets sur la plateforme numérique collaborative.

10 projets lauréats ont été retenus lors de la 2e édition du budget participatif et seront réalisés dans les 2 prochaines années. Pour cette 3e édition, le budget participatif va permettre de développer de nouveaux projets imaginés et portés par des citoyens saint-rémois. Cette année encore, 300 000€ du budget d'investissement annuel de la ville ont été réservés à leur réalisation. Et vous, que feriez-vous pour votre ville avec cette somme ? Faites part de votre idée d'investissement en déposant un projet! Chaque idée est ensuite étudiée, puis soumise au vote de tous les Saint-Rémois.

Et faites partie de la commission

Une commission de 16 personnes est chargée de vérifier la recevabilité des projets déposés (sur la base du règlement) et de valider les résultats des votes.

La notion de citoyenneté et de co-construction doit être valable tout au long des étapes de ce budget participatif. Il a donc été imaginé qu'un panel représentatif de la population, constitué en commission, contribue à l'arbitrage relatif à la recevabilité et l'éligibilité des projets.

Cette instance est composée de 6 personnes issues d'un tirage au sort parmi une liste de volontaires. Les personnes ayant un mandat local ne peuvent pas candidater. Dans la mesure du possible, la parité en termes de sexe et tranche d'âge sera respectée lors de ce tirage au sort. La liste des candidats à cette commission doit être finalisée avant le début de la phase d'analyse.

La chargée de mission Participation citoyenne et démocratie participative en tant que pilote du dispositif et modératrice. Les responsables des services (ou leur représentant) : direction générale, marché, finances, technique et urbanisme, légitiment à se prononcer sur les critères de recevabilité juridique, technique, et financière. 4 élus du Conseil Municipal volontaires pour participer, au prorata de leur représentativité en Conseil Municipal. Pour des questions de neutralité, ces derniers n'ont qu'une voie consultative au sein de la commission. Ils s'assurent également que le cadre est respecté. Soit un total de 16 personnes.

Cependant, la commission n'a pas vocation à se prononcer sur la pertinence du projet mais seulement sur sa recevabilité sur la base de critères objectifs définis dans le règlement.



À l'issu de la phase de vote, la commission se réunit pour approuver les résultats avant présentation de ces derniers en Conseil Municipal.

Si vous souhaitez candidater pour faire partie de la commission c'est ici.

Obligations légales de débroussailler

Débroussailler est une obligation légale. C'est surtout la manière la plus efficace de prévenir les feux de forêts, de limiter la propagation des incendies, de protéger les biens, les personnes... et les Alpilles.

Dans ce but, depuis début octobre et jusqu'à mi-novembre, la ville s'acquitte de ses **obligations légales de débroussaillement** (OLD) le long du Chemin des Guillots, de la Voie Aurélia, du Chemin du Mas du Rouge et du Chemin de la Pistole/Bagatelle. Le public circulant à proximité est prié de faire preuve de vigilance.

En parallèle, l'écogarde municipal va entamer dès cet automne un nouveau cycle de contrôle des OLD chez les propriétaires privés. La précédente campagne, entre 2017 et 2023, a permis de contrôler 759 propriétés situées dans le territoire concerné par le risque incendie ; 88% des propriétés étaient conformes, ce qui est un excellent chiffre. Merci aux propriétaires d'avoir joué le jeu! Mireille Hurlin

Ventoux magazine, dans le secret du brame du cerf

Le N° 54, Automne 2022 de <u>Ventoux Magazine</u> vient de paraître. Au sommaire ? Les instants magiques où le brame du cerf élaphe retentit annonçant la période de rut. Et aussi un funeste anniversaire, il y a 30 ans, l'inondation de Vaison-la-Romaine.

Vaison-la-Romaine

La ville a été marquée par les inondations du 22 septembre 1992. Retour, il y a 30 ans, sur l'apocalypse où 40 personnes ont perdu la vie, un camping et 80 maisons ont été rayés de la carte. Alors que les témoignages affluent, d'autres préviennent : le dérèglement climatique et l'aménagement du territoire amplifient les phénomènes d'inondation.

On poussera leurs enseignants et les associations à partager, avec les enfants, 'l'école du dehors'. Mission recréer le lien avec la nature, la curiosité pour le miracle du vivant, les clapotis de l'eau, l'odeur



de l'humus. C'est en jouant qu'on apprend mieux.

On approchera la nature autrement avec Le goût esthétique et écologique d'Alain Drouart, créateur de jardins et paysages avec l'art du Kokedama, une conjugaison de l'art du bonsaï, de l'art floral Japonais et du Nearai.

On s'intéressera aux Micro-Folies lancées par le ministère de la Culture et le Musée de la Villette pour, grâce à des installations numériques reliées à des catalogues d'œuvres offrir une ouverture culturelle aux habitants des villages ruraux. Au programme ? L'accès à des milliers d'œuvres muséales, musicales, photographiques et cinématographiques.

On fera un petit tour dans la forêt du Toulourenc où le débardage du bois de coupe se fait par câble, une première! Pour cause de terrain escarpé sans cheminement praticable. Une technique peu connue, impressionnante, efficace et surtout non invasive puisqu'elle ne requiert pas de cheminement.

On s'égarera à Beaumont-du-Ventoux où trois carrières ont présidé à la création d'ouvrages d'art de l'antiquité au XXe siècle et pourraient bien être classées. C'est là que jadis, des hommes sous le froid, sous un vent cinglant ou sous un soleil torride extrayaient la pierre à coup de masse, de scie, les mains en sang et les reins brisés. Aujourd'hui ? Il y a les marques de leur labeur, de leurs outils, des passages où résonneraient presque leur pas et un paysage à couper le souffle.

On saura désormais que le Vaucluse accueille 150 pépinières vinicoles chez qui naissent les vignesmères qui porteront les greffons pour un vin 'sur mesure' ou un raisin de table. La technique ? Elle a été mise au point alors que le puceron phylloxera faisait son entrée dans le territoire, en 1850, en même temps que les vignes américaines.

On lira avec attention l'histoire de l'épicerie Jouvaud à Flassan dont l'aventure a commencé en 1895 pour continuer de s'inscrire au fil de la 5^e génération. Et si le petit commerce de proximité n'avait jamais dévissé ?

Enfin, on lira avec attention l'agenda, les propositions de randonnées, notamment avec les 1 000 pas en Vaucluse, les recettes du Chef Xavier Mathieu du Phébus qui sublime les produits locaux et nous ouvre sa bibliothèque des saveurs. On se précipite, on s'exécute, et puis on goûte.

On n'oubliera pas de rendre visite au parc des Baronnies Provençales à l'occasion de l'exposition 'Nuit démesurée' si bien décrite par le grand Jean Giono où l'on retrouve La nuit aveugle, la nuit animale, la nuit des hommes et la nuit cosmique, thèmes cher à l'écrivain du monde paysan dont le premier personnage était la nature.

Les infos pratiques

Ventoux magazine. N°54. Automne 2022. Actuellement en kiosque. 5,90€. Dans le détail ? Expo 'La nuit démesurée' au Parc des Baronnies provençales. Dans le secret du brame du cerf. Beaumont-du-Ventoux Le royaume de la pierre de taille. L'épicerie Jouvaud à Flassan depuis 1895. Vaison-la-Romaine les inondations il y a 30 ans, témoignages et prévention. Les rendez-vous de la nature en Vaucluse.

11 décembre 2025 |



Ecrit par le 11 décembre 2025